

**Le comité des fêtes de
Champdâtre organise son
VIDE GRENIER DE
PENTECÔTE**



19 mai

Renseignements et inscriptions au
06 51 67 69 65
ou par mail :
comitedesfetes.chamdpotre@gmail.com

Réservé aux particuliers

Aucun remboursement après le 13 mai 2024

Buvette et restauration sur place
Entrée visiteurs gratuite

Métrage disponible indivisible
5m-10m-15m-20m

Règlement et inscription au dos du flyer

Ne pas jeter sur la voie publique

REGLEMENT

Le vide grenier se déroulera rues Sauterot-Curot-d'Ouche(côté tille)-d'Avau

Il sera ouvert aux exposants de 6h à 8h et aux visiteurs de 8h à 18h.

Le bulletin d'inscription doit être dûment rempli, accompagné :

- . Du paiement total espèce ou chèque (chèque à l'ordre de l'Association des fêtes)
- . D'une photocopie recto verso de la pièce d'identité,
- . Du présent règlement signé.

Le tout à envoyer à ROLIN--LUIS 24 rue de la gare 21130 CHAMPDOTRE

L'inscription ne sera définitive qu'après règlement,

Aucune place ne sera réservée si elle n'est pas réglée, et toute place réservée non occupée à 7h sera redistribuée.

Les réservations ne pourront faire l'objet d'un remboursement au-delà du 13 mai 2024.

Aucun départ d'exposants n'est autorisé entre 8h et 18h

Sont interdits, les stands : alimentaires, d'animaux, et de tout produit illicite.

La **longueur du véhicule** garé sur l'emplacement ne devra **pas dépasser le linéaire réservé.**

La manifestation est réservée aux non- professionnels,

L'entrée du vide grenier aux exposants sera acceptée après signature du présent règlement.

Les exposants ne devront laisser aucun déchet après leur départ.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature non conforme au présent règlement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou tout autre détérioration du matériel ou d'objets exposés, d'accident de personnes occasionnées par des objets exposés ou par une cause quelconque avant, pendant, ou après la manifestation, orages, tempêtes ou tout évènement prévu ou non prévu.

Les organisateurs ont toute autorité pour exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans avoir à en exposer le motif et sans qu'il soit réclamé d'indemnité ou de remboursement.

Bulletin d'inscription (écrire lisiblement)

Nom-Prénom :

Téléphone :

Email :

Métrage disponible indivisible :

5m-10€

10m-20€

15m-30€

20m-40€

Date

Signature

Organisateur : Comité des fêtes de Champdôtre

Adresse : 40 Grande rue 21130 Champdôtre

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le 19 Mai 2024 à Champdôtre

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le _____ à Département : _____ Ville : _____

Adresse _____

CP : _____ Ville : _____ Tél.: _____ Email : _____

Titulaire de la pièce d'identité N° / Type _____

Délivrée le _____ par _____

N° immatriculation de mon véhicule : _____

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à _____ le _____

Signature

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mts.

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation